



**Direction générale de l'alimentation**  
**Service des actions sanitaires en production**  
**primaire**  
**Sous-direction de la santé et de protection animales**  
**Bureau de la santé animale**  
**251 rue de Vaugirard**  
**75 732 PARIS CEDEX 15**  
**0149554955**

**Instruction technique**  
**DGAL/SDSPA/2017-665**  
**07/08/2017**

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 2

**Objet :** Mise en œuvre d'un plan d'analyses (maladie d'Aujeszky, peste porcine classique et peste porcine africaine) dans un élevage de sangliers non déclaré de Haute-Loire

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes  
DD(CS)PP 43  
ANSES Ploufragan  
Laboratoire EUROFINs Coeur de France

**Résumé :** La DGAl demande la mise en œuvre d'un plan d'analyses (maladie d'Aujeszky, peste porcine classique et peste porcine africaine) dans un élevage de sangliers non déclaré de Haute-Loire afin de vérifier le statut sanitaire des animaux de l'élevage.

**Textes de référence :** Article L201-4 du code rural et de la pêche maritime

### 1- Contexte :

Un élevage non déclaré d'au moins 64 sangliers a été découvert à Bas-en-Basset en Haute-Loire en juillet 2017.

Le préfet de Haute-Loire a ordonné l'abattage total de l'élevage.

Étant donné l'origine non connue des animaux, la DGAI demande la mise en œuvre de prélèvements de sang sur le site d'abattage pour la réalisation d'analyses relatives à la maladie d'Aujeszky, à la peste porcine classique (PPC) et à la peste porcine africaine (PPA), dans l'objectif de vérifier le statut sanitaire des animaux de l'élevage.

### 2- Prélèvements à réaliser et conditionnement des échantillons

Des prélèvements de sang sur tubes secs, à raison de deux tubes secs par animal faisant partie du plan d'analyses, seront à réaliser.

Les échantillons de sang seront transmis dans les meilleurs délais au LDA de Haute-Loire en vue du conditionnement du sérum pour l'envoi aux laboratoires d'analyses destinataires : 1 échantillon de sérum est envoyé au laboratoire Eurofins – Cœur de France (Boulevard de Nomazy, BP 1707, 03017 MOULINS), et 1 échantillon de sérum est envoyé au LNR (Anses Ploufragan – Unité de virologie immunologie porcines – 41 rue de Beaucemaire – BP 53 – 22440 PLOUFRAGAN) (prévoir un volume minimal de 700 µl de sérum par échantillon). Les échantillons sont acheminés dans les meilleurs délais aux laboratoires destinataires sous froid positif. Ces laboratoires destinataires sont préalablement informés de l'envoi des échantillons.

Des recommandations pour l'envoi des prélèvements comportant des tableaux de commémoratifs à renseigner sont placées en annexe 1 (laboratoire Eurofins) et 2 (LNR Anses Ploufragan).

### 3. Échantillonnage :

Il est proposé un échantillonnage permettant de détecter la maladie avec une probabilité égale ou supérieure à 95 % dans une population où le taux de prévalence est égal ou supérieur au taux de prévalence limite de 5 %.

Le tableau ci-dessous permettra de déterminer le nombre d'animaux à prélever quand l'effectif de l'élevage sera précisément connu.

*Tableau 1 : Taille des échantillons nécessaires pour la détection d'une maladie dans une population finie (taux de sondage > 10%), en fonction de la taille de la population et du taux de prévalence limite, pour un risque d'erreur de 5 %.*

Nombre d'unités dans la population	Taux de prévalence limite (p. cent)								
	1	2	5	10	15	20	30	40	50
10				10		8	7	6	5
20			20	16	13	11	8	6	5
30				20		12	9	7	6
40			32	22	16	13	9	7	6
50		49		23		13	9	7	6
60			38	24	17	13	9	7	6
70				25		14	9	7	6
80			43	26	18	14	9	7	6
90				26		14	10	7	6
100	96	78	45	26	18	14	10	7	6
120			47	27	19	14	10	7	6
140			49	27	19	14	10	7	6
160			50	27	19	14	10	7	6
180			51	28	19	14	10	7	6
200	156	106	52	28	19	14	10	7	6
250		113		28		15	10	7	6
300	190	118	54	29	19	15	10	7	6
350		122		29		15	10	7	6
400	211	125	56	29	20	15	10	7	6
450		128		29		15	10	7	6
500	226	130	57	29	20	15	10	7	6
600	236	133	57	29	20	15	10	7	6
700	244	135	57	29	20	15	10	7	6
800	250	137	58	29	20	15	10	7	6
900	255	138	58	29	20	15	10	7	6
1 000	259	139	58	30	20	15	10	7	6

#### **4. Analyses de laboratoire**

##### **a. Concernant la maladie d'Aujeszky :**

En première intention, une analyse sérologique individuelle (test « gB ») est réalisée par le laboratoire Eurofins – Cœur de France (agréé pour la réalisation de sérologies individuelles Aujeszky en gB).

En cas de résultat non négatif, une analyse sérologique individuelle via un test « gE » est mise en œuvre par le LNR.

L'animal est déclaré infecté quand l'analyse sérologique individuelle via le test « gE » est non négatif.

##### **b. Concernant la peste porcine classique :**

Le laboratoire Eurofins – Cœur de France n'étant pas agréé PPC, il est proposé de réaliser les analyses PPC au LNR, à l'instar des analyses PPA.

Le LNR effectue en première intention une analyse sérologique (Elisa) individuelle sur le sérum fourni.

En cas de résultat non négatif, le LNR procède à une analyse de confirmation, à l'aide notamment de la seroneutralisation virale (NV) différentielle PPC/Border Disease.

##### **c. Concernant la peste porcine africaine**

Le LNR effectue une analyse sérologique (Elisa) individuelle sur le sérum fourni.

En cas de résultat non négatif, le LNR effectue un test de confirmation « IFMA » sur sérum.

#### **5- Prise en charge financière**

L'ensemble des frais découlant de ce plan d'analyses est pris en charge sur le BOP 206 dans le cadre de la police sanitaire.

#### **6. Rôle de la DDCSPP de Haute Loire :**

La DDCSPP 43 est chargée de la mise en œuvre de ce plan d'analyses de façon concomitante au dépeuplement de l'élevage de sangliers non déclaré.

La DDCSPP 43 est également chargée de transmettre à la DGAl ([bsa.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:bsa.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr)) dans les meilleurs délais après réception des résultats d'analyses, un rapport comportant notamment :

- une synthèse des résultats d'analyses obtenus dans le cadre de ce plan d'analyses
- les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ce plan d'analyses.

Vous voudrez bien me faire part sans délais de toute difficulté rencontrée compromettant l'application de cette instruction.

Le directeur général de l'alimentation

Fiches de demandes d'analyses		<b>ANALYSES SEROLOGIQUES</b>			
<b>Les donneurs d'ordre</b>					
			Préleveur	Résultats	Facture
<b>Vétérinaire</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commune		N° Ordre du cabinet			
<b>Propriétaire</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		N° EDE			
Adresse					
<b>Autres</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Les échantillons</b>					
Nombre d'échantillons		Date des prélèvements	/ /201...		
Motif de la demande					
Signature					

--	--

Partie réservée ELCDF				N° Dossier			
Transporté par	<input type="checkbox"/> vétérinaire	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Poste	<input type="checkbox"/> DDCSPP	<input type="checkbox"/> GDS	<input type="checkbox"/> SAEML	<input type="checkbox"/> Autre
Réceptionné et accepté le :			à	H		par	
Mode d'acheminement		<input type="checkbox"/> temp. ambiante	<input type="checkbox"/> réfrigéré	<input type="checkbox"/> congelé			

N° d'ordre de l'échantillon	Identification de l'animal	Date de prélèvement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

**Attention : Merci de bien remplir les tubes de sang**

Sérologies demandées		
Bovins	Petits ruminants	Porcins

<input type="checkbox"/> Leucose	<input type="checkbox"/> Paratuberculose	<input type="checkbox"/> CAEV	<input type="checkbox"/> SDRP
<input type="checkbox"/> Fasciola hepatica (individuel)	<input type="checkbox"/> Ehrlichiose	<input type="checkbox"/> Visna Maedi	<input type="checkbox"/> Aujeszky gB mélange
<input type="checkbox"/> Fièvre Q	<input type="checkbox"/> Néosporose	<input type="checkbox"/> Toxoplasmose	<input type="checkbox"/> Aujeszky gB individuel
<input type="checkbox"/> BVD (anticorps P80)	<input type="checkbox"/> Besnoitiose		
<input type="checkbox"/> Chlamydomphila abortus	<input type="checkbox"/> Virus Schmallenberg		
<input type="checkbox"/> RSV	<input type="checkbox"/> PI3		
<input type="checkbox"/> Mycoplasma bovis	<input type="checkbox"/> Fièvre Catarrhale Ovine		

## **LNR Peste Porcine Classique, Peste Porcine Africaine, Maladie d'Aujeszky**

Les prélèvements pour expertise sont à envoyer à l'adresse suivante :

Anses Ploufragan - Unité de Virologie Immunologie Porcines – 41 Rue de Beaucemaine - BP 53 - 22440 PLOUFRAGAN

Pour un meilleur service, il est indispensable de **prévenir** le laboratoire avant tout envoi. Prévenir par téléphone une des personnes suivantes : Marie-Frédérique LEPOTIER 0296016290 ou Olivier BOURRY 0296010139 ou Virginie LOISELIER au 0296016438 ou par mail à l'adresse [uvip@anses.fr](mailto:uvip@anses.fr)

➤ En cas de **suspicion clinique** :

**Peste porcine** : se reporter aux consignes de la note de service DGAL/SDSPA/N2006-8194 du 31 juillet 2006 pour les prélèvements à effectuer et les commémoratifs plus détaillés.

**Maladie d'Aujeszky** : se reporter aux consignes de la note de service DGAL/SDSPA/N2013-8011 du 15 janvier 2013 pour les prélèvements à effectuer ; la fiche de commémoratifs ci-dessous doit être utilisée.

➤ En cas de contrôles sérologiques ou virologiques de 2<sup>ème</sup> intention :

Il est indispensable que les prélèvements soient accompagnés des commémoratifs : **utiliser le document de l'Anses ci-dessous SVP.**

Pour la **peste porcine classique**, les analyses de neutralisation virale sont démarrées en routine le vendredi, avec résultat le lundi suivant. Pour une prise en charge rapide, les prélèvements doivent donc arriver le jeudi après-midi au plus tard. Merci de tenir compte de ce planning pour les envois.

### **Conditions d'acheminement des prélèvements :**

Les sérums pour analyse sérologique doivent être centrifugés et peuvent être transportés à température ambiante. Pour les analyses virologiques, les prélèvements doivent être transportés sous froid (froid positif pour les échantillons frais et sous carboglace pour les échantillons congelés), être emballés et identifiés individuellement (un flacon par prélèvement et par animal).

### **Quantités recommandées pour les analyses :**

Sérologie :	neutralisation virale : 150 µl	ELISA : 200µl
Virologie :	1 g d'organe ou 1 ml de sang	

### **Conditions d'acceptation des prélèvements pour analyse :**

Respect des conditions d'acheminement (températures) lors du transport et des quantités minimales nécessaires aux analyses

**Destinataire :**

**Anses Ploufragan - Unité de Virologie Immunologie Porcines**  
**LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE POUR LES**  
**PESTES PORCINES ET MALADIE D'AUJESZKY**

41 Rue de Beaucemaine - Boîte Postale 53 22440 PLOUFRAGAN

**Transmission de sérums de suidés pour sérologie :**
 **Peste Porcine Classique**
 **Maladie d'Aujeszky**  
 **Peste porcine africaine**

Laboratoire expéditeur : .....

Interlocuteur laboratoire (Nom, n° tel, email) : .....

**Merci de remplir avec soin les commémoratifs ci-dessous et d'informer à l'avance le laboratoire par téléphone (02 96 01 64 38) ou par mail ([uvip@anses.fr](mailto:uvip@anses.fr)) de tout envoi. Ne pas faire d'expédition le vendredi.**

Nom Kit ELISA utilisé : ..... N° de lot : ..... Date de péremption : .....

Valeur des témoins du kit (T+, T-) : .....

Prélèvement (n° dossier et nature)	Numéro de l'animal	Identification de l'élevage d'origine ou de l'abattoir	Type d'animal (charcutier, repro.,...)	DO	% inhibition	Conclusion échantillon (+ / - / dtx)

*Utiliser une feuille par plaque*

Date d'envoi : .....

Nom et Signature :

**Destinataire :**

**Anses Ploufragan - Unité de Virologie Immunologie Porcines**  
**LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE POUR LES**  
**PESTES PORCINES ET MALADIE D'AUJESZKY**

41 Rue de Beaucemaine - Boîte Postale 53 22440 PLOUFRAGAN

**Transmission d'échantillons pour Virologie:**  **Peste Porcine Classique**  **Maladie d'Aujeszky**  
 **Peste porcine africaine**

Laboratoire expéditeur : .....

Interlocuteur laboratoire (Nom, n° tel, email) : .....

***Merci de remplir avec soin les commémoratifs ci-dessous et d'informer à l'avance le laboratoire par téléphone (02 96 01 64 38) ou par mail (uvip@anses.fr) de tout envoi. Ne pas faire d'expédition le vendredi.***

Nom Kit PCR utilisé : ..... N° de lot : ..... Date de péremption : .....

Valeur des témoins du kit : .....

Prélèvement (n° dossier et nature)	N° de l'animal ou n° SAGIR	Identification du propriétaire, de l'élevage d'origine ou de l'abattoir ou de la zone de prélèvement (sangliers)	Espèce animale ou type d'animal (charcutier, repro.,...)	Ct gène cible	Ct gène non cible	Conclusion échantillon (détecté / non détecté) Pour Maladie Aujeszky : résultat rage (négatif * / en cours)

*Utiliser une feuille par analyse*

*\* joindre une copie du résultat*

Date d'envoi : .....

Nom et Signature : .....